



Conseil municipal d'Ottawa

Le 3 avril 2024

Suite à donner aux éléments approuvés par les comités en vertu des pouvoirs qui leur sont délégués

Comité des finances et des services organisationnels

Voici, à titre d'information, le point suivant que le Comité des finances et des services organisationnels a approuvée en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués, à sa réunion du 5 mars 2024.

Représentation de la Ville et participation de délégués aux conférences municipales et aux salons professionnels en 2024

Dossier : ACS2024-OCC-GEN-0004 – À l'échelle de la ville

Recommandations du rapport

Que le Comité des finances et des services organisationnels approuve ce qui suit :

- 1. Que quatre membres du Conseil assistent à la conférence annuelle et au salon professionnel de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), qui se tiendra du 6 au 9 juin 2024 à Calgary (Alberta), en plus du maire et des conseillers Tierney et Johnson, qui siègent au conseil d'administration de la FCM;**
- 2. Que, étant donné que la conférence annuelle de l'Association des municipalités de l'Ontario (AMO) se tiendra à Ottawa, du 18 au 21 août 2024, et qu'il n'y a pas de frais de déplacement et d'hébergement ou d'indemnité quotidienne associés à cette conférence, tout membre du Conseil qui désire y assister est prié d'en aviser le Bureau du greffier municipal avant le 18 mars 2024.**

Motion n° CFSO 2024-12-02

Proposée par C. Kitts

ATTENDU QUE la Fédération canadienne des municipalités (FCM) tiendra son congrès annuel et salon professionnel du 6 au 9 juin 2024, à Calgary, en Alberta; et

ATTENDU QUE la Ville d'Ottawa compte actuellement deux représentants au conseil d'administration de la FCM : le conseiller Tim Tierney, siégeant en tant que troisième vice-président, et la conseillère Laine Johnson, siégeant en tant que représentante d'Ottawa; et

ATTENDU QUE dans le cadre de son mandat, le Comité des finances et des services organisationnels approuve chaque année la participation d'un nombre limité de conseillers et conseillères à se joindre au maire et aux représentants du Conseil au sein de la délégation de la Ville au congrès de la FCM, dont les frais de déplacement peuvent être financés par le budget administratif du Conseil; et

ATTENDU QUE le Bureau du greffier municipal a recommandé au Comité des finances et des services organisationnels d'approuver la participation de quatre membres du Conseil, en plus du maire et des deux représentants du Conseil; et

ATTENDU QU'à la suite d'un appel à manifestations d'intérêt lancé par le Bureau du greffier municipal, 11 membres du Conseil ont dit souhaiter assister au congrès; et

ATTENDU QU'il est avantageux de donner aux membres représentant différents secteurs de la Ville l'occasion de participer à des congrès municipaux au cours du présent mandat du Conseil;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Comité des finances et des services organisationnels approuve la participation des membres suivants au congrès de la FCM, et ce, aux côtés du maire et des deux représentants du Conseil :

1. Conseillère Laura Dudas
2. Conseiller Rawlson King

3. **Conseiller George Darouze**
4. **Conseiller Allan Hubley**

Adopté